



Assemblée générale extraordinaire du 14 septembre 2024

Présent-e-s : Maxime BRIEZ, Laurence BROZE, Carine DELAGUETTE, John GIBKI, François GOICHOT, Delphine HENNION, Laurence LE FOLL, Mohamed NASSIRI, François RECHER, Anthony SALZE et Véronique VANHOUTTE.

Excusé-e-s : Dorothee CARON, Jacques DEVODDERE, Anne KELLER, Jean Pierre LUBET et Guillaume SENAME.

En préambule :

L'assemblée s'est réunie de manière extraordinaire pour voter la mise en sommeil de l'association suite à la démission de Mohamed NASSIRI, président, le 5 juillet 2024 et de la non-proposition d'un nouveau bureau pour prendre la succession.

En pièce jointe, la lettre de démission de Mohamed NASSIRI.
L'assemblée s'est réunie en visio.

Explications :

Mohamed NASSIRI ré-explique les raisons de sa démission (elles sont détaillées dans la lettre de démission). Il remercie également toutes les personnes qui ont permis que La Régionale de Lille de l'APMEP puisse réaliser de belles actions en un peu plus d'un an.

Il remercie toutes les personnes qui lui ont apporté du soutien concernant cette difficile décision.
Il regrette toutefois que personne n'ait pris le relais.

François GOICHOT témoigne de plusieurs événements passés de La Régionale de Lille de l'APMEP et propose une « présidence de maintien ». Il demande aux personnes du bureau présent-e-s si elles souhaitent reprendre ce type de présidence. Les susdit-e-s membres refusent.

Maxime BRIEZ explique que les expositions de La Régionale de Lille de l'APMEP sont stockées au lycée KASTLER (Denain) et qu'elles seront soigneusement rangées et à disposition si une reprise des activités a lieu.

Vote décisionnel pour la mise en sommeil :

Mohamed NASSIRI explique que la mise en sommeil de l'association est une alternative à la dissolution de l'association, offrant ainsi la possibilité d'éviter une cessation définitive des activités de l'association.

Il est décidé que la personne plénipotentiaire soit Mohamed NASSIRI en cas de reprise de l'association et de ses activités, ainsi que de passation de pouvoir en cas d'une nouvelle élection de bureau.

Pour : 13 (trois procurations) - Contre : 0 - Abstention : 1

La mise en sommeil est acceptée par l'assemblée.

Le 14/09/2024, à Douai.

**Mohamed NASSIRI
(Ancien) Président de La Régionale de Lille de l'APMEP.**